

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Marchés de clientèle pour l'entretien des espaces verts publics, des cimetières, des accotements de voirie et du patrimoine végétal de la commune

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 plan

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2018, les missions d'entretien du patrimoine végétal de la Ville de Nouméa sont gérées par l'intermédiaire de plusieurs appels d'offres de clientèle ouverts et confiés à plusieurs prestataires.

Les appels d'offres étant, pour la plupart, décomposés en lots distincts et attribuables séparément, ont donné lieu, après attribution en fin 2015, à la signature de 12 marchés différents.

L'organisation actuelle des prestations est essentiellement basée sur le regroupement des fréquences et modes d'entretien ce qui engendre des disparités fortes de calendriers d'intervention.

Afin d'harmoniser et de coordonner les actions d'entretien à partir de l'année 2019, il a été proposé et décidé d'adopter une gestion plus géographique et raisonnée des entretiens d'espaces verts en tenant compte de la biodiversité des sites, de leur situation et de leur fréquentation.

La mise en œuvre de cette gestion passe par l'expérimentation d'un mode de gestion appelé gestion différenciée qui permet d'adapter les fréquences d'entretien à la physiologie du végétal et à son environnement tout en gardant un objectif de qualité esthétique et de salubrité.

Les 90 sites des marchés d'entretien actuels seront inclus dans une zone test de gestion différenciée qui comprend les quartiers sud de la ville (plan joint en annexe 1) et qui est dénommée «zone 1» dans un appel d'offres d'entretien d'espaces verts en gestion différenciée.

Ce dernier serait lancé pour une durée d'un an renouvelable une fois jusqu'en fin d'année 2020 et intégrera à la fois des prestations d'entretien classique mais également la gestion des élagages et des travaux spécifiques liés aux espaces verts.

Les sites restants sont répartis dans un nouvel appel d'offres délimités en 3 secteurs géographiques distincts, figurant en annexe 2.

Au terme de cette durée ces sites seront intégrés à un appel d'offres global en gestion différenciée à l'exception des accotements de voirie et des cimetières communaux dont le caractère particulier et les contraintes de personnel doivent être gérées différemment.

Les appels d'offres spécifiques d'élagage et d'entretien des réseaux d'arrosage pour le reste du domaine public restent sans modification et seraient lancés sur 3 ans.

Ces travaux seraient donc confiés aux entreprises proposées par la Commission d'Appel d'Offres, et seront décomposés en sept appels d'offres distincts, divisés ou non en lots, pouvant faire l'objet de marchés séparés :

1^{er} appel d'offres : Entretien en gestion différenciée d'espaces verts communaux

Montant annuel estimé : 75.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable une fois

2^{ème} appel d'offres : Entretien d'espaces verts communaux

Montant annuel estimé : 125.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable une fois

LOT N°1 : Entretien des espaces verts du secteur 2 (40.000.000 F/CFP)

LOT N°2 : Entretien des espaces verts du secteur 3 (45.000.000 F/CFP)

LOT N°3 : Entretien des espaces verts du secteur 4 (40.000.000 F/CFP)

3^{ème} appel d'offres : Entretien des accotements et délaissés de voiries enherbés

Montant annuel estimé : 240 000 000 F/CFP

Durée : 3 ans

4^{ème} appel d'offres : Contrôle et entretien des réseaux d'arrosage

Montant annuel estimé : 21.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable deux fois

5^{ème} appel d'offres : Entretien du patrimoine végétal

Montant annuel estimé : 70.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable deux fois

LOT N°1 : Elagage raisonné, dégagement de voirie, (49.000.000 F/CFP)

LOT N°2 : Entretien des palmacées, (13.000.000 F/CFP)

LOT N°3 : Lutte phytosanitaire et lutte contre les adventices, (8.000.000 F/CFP)

6^{ème} appel d'offres : Remise en état de terrains

Montant annuel estimé : 15.500.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable deux fois

7^{ème} appel d'offres : Entretien des cimetières et du centre funéraire municipal

Montant annuel estimé : 21.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable deux fois

LOT N°1 : Entretien des espaces verts, des zones de voiries et des zones de circulation piétonnières du cimetière du 5^{ème} KM, (15.000.000 F/CFP)

LOT N°2 : Entretien des espaces verts, des zones de voiries et des zones de circulation piétonnières du cimetière du 4^{ème} KM, (5.000.000 F/CFP)

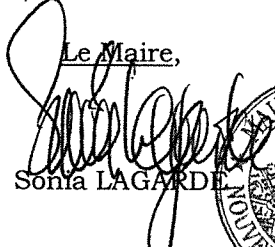
LOT N°3 : Entretien des espaces verts des cimetières de Numbo et de Raoul FOLLEREAU, entretien des espaces verts, des zones de voiries et des zones de circulation piétonnières du centre Funéraire Municipal (1.000.000 F/CFP)

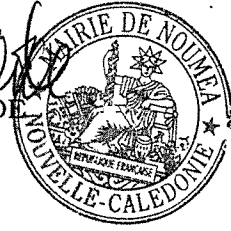
Le montant prévisionnel total est estimé annuellement à 567.500.000 F/CFP.

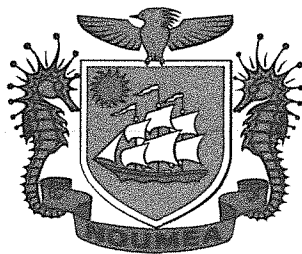
Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le Maire à signer les marchés de clientèle correspondants avec les soumissionnaires qui auront été proposés par la Commission d'Appel d'Offres.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 14 mars 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

05 AVR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

291
P

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 3 avril à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Germaine NEWEDOU
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SENS
DATE DE CONVOCATION	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Christophe DELESSERT
14.03.2018	Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Philippe BLAISE
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Isabelle LAFLEUR
DATE D'AFFICHAGE	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Jean-Claude BRIAULT
28.03.2018	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Félicia BALLANGER
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Charles ERIC
	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Angélo PITO
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dina REY
	Mme	Janine BAJON	Mme	Mireille LEVY

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Daniel LEROUX	Mme	Charlène SOERIP
conseillers en exercice	: 53	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Sabine KAGY
		M.	Mathieu OUANEMA	M.	André WAMO
Nombre de présents	: 34	M.	Pierre FAIRBANK	M.	Gaël YANNO
Nombre de votants	: 49	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
(15 procurations)		M.	Christophe OBLED	M.	Gilles UKEIWE
		M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Sonia BACKES
		M.	Christophe CHEVILLON	M.	Jonas TAOFIFENUA
		Mme	Laurène CASSAGNE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
		Mme	Jinezi Annie QAEZE		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

autorisant la signature des marchés de clientèle pour l'entretien des espaces verts publics, des cimetières, des accotements de voirie et du patrimoine végétal de la commune

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le - 3 AVR. 2018

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération modifiée de la Commission Permanente du Congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 136/CP du 1^{er} mars 1967 portant réglementation des marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

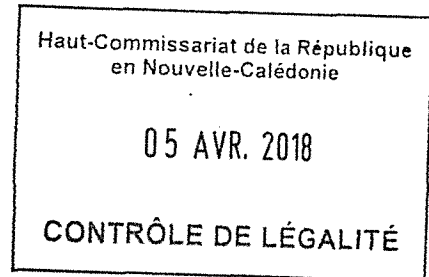
VU la note explicative de synthèse n° 2018/48 du 14 mars 2018,

La Commission de l'Environnement et du Développement Durable entendue en séance du 21 mars 2018,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /



Le Maire est habilité à signer le marché de clientèle, avec le soumissionnaire qui aura été proposé par la Commission d'Appel d'Offres pour chacun des marchés et lots suivants :

1^{er} appel d'offres : Entretien en gestion différenciée d'espaces verts communaux

Montant annuel estimé : 75.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable une fois

2^{ème} appel d'offres : Entretien d'espaces verts communaux

Montant annuel estimé : 125.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable une fois

LOT N°1 : Entretien des espaces verts du secteur 2 (40.000.000 F/CFP)

LOT N°2 : Entretien des espaces verts du secteur 3 (45.000.000 F/CFP)

LOT N°3 : Entretien des espaces verts du secteur 4 (40.000.000 F/CFP)

3^{ème} appel d'offres : Entretien des accotements et délaissés de voiries enherbés

Montant annuel estimé : 240.000.000 F/CFP

Durée : 3 ans

4^{ème} appel d'offres : Contrôle et entretien des réseaux d'arrosage

Montant annuel estimé : 21.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable deux fois

5^{ème} appel d'offres : Entretien du patrimoine végétal

Montant annuel estimé : 70.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable deux fois

LOT N°1 : Elagage raisonné, dégagement de voirie (49.000.000 F/CFP)

LOT N°2 : Entretien des palmacées (13.000.000 F/CFP)

LOT N°3 : Lutte phytosanitaire et lutte contre les adventices (8.000.000 F/CFP)

6^{ème} appel d'offres : Remise en état de terrains

Montant annuel estimé : 15.500.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable deux fois

7^{ème} appel d'offres : Entretien des cimetières et du centre funéraire municipal

Montant annuel estimé : 21.000.000 F/CFP

Durée : 1 an renouvelable deux fois

LOT N°1 : Entretien des espaces verts, des zones de voiries et des zones de circulation piétonnières du cimetière du 5^{ème} KM (15.000.000 F/CFP)

LOT N°2 : Entretien des espaces verts, des zones de voiries et des zones de circulation piétonnières du cimetière du 4^{ème} KM (5.000.000 F/CFP)

LOT N°3 : Entretien des espaces verts des cimetières de Numbo et de Raoul FOLLEREAU, entretien des espaces verts, des zones de voiries et des zones de circulation piétonnières du centre Funéraire Municipal (1.000.000 F/CFP)

ARTICLE 2 /

Les marchés visés à l'article 1^{er} ont pour objet l'entretien des espaces verts publics, des cimetières, des accotements de voirie et du patrimoine végétal de la commune de la commune.

L'étendue du besoin à satisfaire recouvre la coupe des pelouses, le désherbage, l'élagage et le traitement phytosanitaire de haies, d'arbres et palmiers, le défrichage de terrain, le maintien en état des arrosages automatiques, la coupe des accotements piétons.

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel de l'ensemble des marchés est estimé annuellement à 567.500.000 F/CFP, imputable au budget de la Ville.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

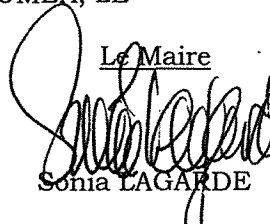
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE - 3 AVR. 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE - 5 AVR. 2018

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.E.P (DPPV)	- 1
AFFICHAGE	- 1

Le Maire

 Sonia LAGARDE



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

05 AVR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
 ayant été transmis le - 5 AVR. 2018
 au Commissaire Délégué
 et notifié le
 et / ~~publié~~ publié le - 5 AVR. 2018
 est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


 Anne-Christine CHIMENTI
 9^e adjointe au Maire
 chargée des finances

Annexe 2
Cartographie globale des secteurs d'entretien



Annexe 1

Délimitation de la zone 1 de la ville concernée par la gestion différenciée

